

LA MOBILITÉ CONTINENTALE DES ÉTUDIANTS AFRICAINS : LE MAROC COMME PAYS D'ACCUEIL ACADÉMIQUE

THE CONTINENTAL MOBILITY OF AFRICAN STUDENTS: MOROCCO AS AN ACADEMIC HOST COUNTRY

El Hassan EL YAACOUBI
Université Mohamed V de Rabat

Résumé

La mobilité continentale des étudiants africains vers le Maroc est un phénomène en plein essor qui revêt une importance croissante dans le paysage de l'enseignement supérieur africain. Cet article se penche sur le rôle du Maroc en tant que destination privilégiée pour les étudiants africains désireux de poursuivre leurs études supérieures et en quête d'opportunités académiques et professionnelles prometteuses. En passant en revue les tendances actuelles en matière de mobilité étudiante en Afrique, ainsi que les politiques et initiatives mises en place par le Maroc pour accueillir et soutenir les étudiants africains, cet article tente d'appréhender ce phénomène à la lumière des opportunités d'accueil que le Maroc ne cesse d'offrir et de mettre à la disposition des étudiants africains dans le cadre d'une politique de coopération et de partenariat Sud-Sud avec plusieurs pays africains subsahariens. Ladite mobilité étudiante africaine est en constante évolution, avec de plus en plus d'étudiants qui choisissent de poursuivre leurs études au Maroc pour diverses raisons, notamment l'accès à des programmes de haute qualité, le rapprochement culturelle, linguistique et religieux pour certains pays, et les perspectives de carrières aussi bien nationale au Maroc, qu'internationales. Dans ce contexte, le Maroc se positionne comme un acteur majeur en tant que pays d'accueil académique pour les étudiants africains, offrant un large éventail d'opportunités dans divers domaines d'études académiques.

Mots-clés : Etudes Universitaires - Internationalisation - Mobilité Internationale Etudiante - Mobilité Continentale Etudiante - Pays Africains - Etudiants de l'Afrique Subsaharienne - Coopération Sud-Sud - Attractivité Universitaire et Académique - Maroc

Abstract

The continental mobility of African students to Morocco is a burgeoning phenomenon that holds increasing significance in the African higher education landscape. This article delves into Morocco's role as a preferred destination for African students seeking to pursue higher education and promising academic and professional opportunities. By reviewing current trends in student mobility in Africa, as well as the policies and initiatives implemented by Morocco to welcome and support African students, this article seeks to understand this phenomenon in light of the welcoming opportunities that Morocco continues to offer to African students within the framework of a South-South cooperation and partnership policy with several sub-Saharan countries. African student mobility is in constant evolution, with more and more students choosing to pursue their studies in Morocco for various reasons, including access to high-quality programs, cultural, linguistic, and religious, proximity for some countries, and national as well as international career prospects. In this context, Morocco emerges as a major player as an academic host country for African students, providing a wide range of opportunities in various academic fields.

Keywords: University Studies - Internationalization - International Student Mobility - Continental Student Mobility - African Countries - Sub-Saharan African Students - South-South Cooperation - University and Academic Attractiveness - Morocco

INTRODUCTION

La question de la « Mobilité internationale des étudiants » en général et de la « Mobilité continentale des étudiants africains subsahariens » en particulier, prend de plus en plus de l'ampleur et devient un véritable phénomène qui mérite analyse et appréhension.

En raison de la mondialisation, du développement accru des échanges économiques entre les pays notamment africains, les progrès technologiques dans les domaines de l'information et de la communication, l'« Internationalisation de l'enseignement supérieur » ne cesse de mettre à la disposition des étudiants, des opportunités de mobilité internationale entre leur pays d'origine et d'autre pays d'accueil académique afin de poursuivre leurs études universitaires.

Véritable phénomène planétaire, la mobilité internationale des étudiants constitue un des piliers des relations internationales qui connaît une progression notable. En fait, les données présentées conjointement par l'Unesco, l'OCDE et Eurostat (UOE) dénotent d'une « mobilité étudiante mondiale » encore « en croissance en 2020 : +4% sur un an, et +32% sur cinq ans »¹.

La mobilité internationale des étudiants, s'impose ainsi, comme une véritable opportunité pour la formation et le développement des compétences des étudiants, et constitue pour les pays d'accueil, une réelle opportunité afin de profiter des retombées économiques et de développement de leurs politiques éducatives universitaires, la mise à niveau des institutions et des infrastructures pédagogiques et éducatives. En fait, plusieurs pays de par le monde, dont le Maroc, ont relevé le défi de se positionner comme pays d'accueil académique et universitaire. Le Maroc a représenté depuis les années 1960, une destination de choix pour plusieurs pays, majoritairement africains subsahariens, traduisant la qualité et la solidité des relations de coopération politique et économique avec ces pays.

Cet article cherche à analyser l'évolution de la mobilité étudiante africaine subsaharienne et les implications de celle-ci sur la consolidation des relations politiques et économiques Sud-Sud entre le Maroc et les pays africains subsahariens. Il tente aussi, de répondre à certaines questions du type : Est-ce que le Maroc constitue réellement un pays d'accueil académique des étudiants africains ? Comment le Maroc peut-il devenir un hub de la mobilité étudiante en Afrique ? et Quels sont les moyens que le Maroc doit mobiliser pour réussir ce pari ?

I. CONTEXTE DE LA MOBILITÉ CONTINENTALE DES ÉTUDIANTS AFRICAINS SUBSAHARIENS

Le contexte historique de la formation universitaire des étudiants africains subsahariens au Maroc est très mitigé et complexe. Il est lié aux fluctuations politiques qui ont marqué la période du retrait du Maroc en 1984 de l'ancienne "Organisation de l'Unité Africaine (OUA)". Celle-ci, a eu des répercussions regrettables sur la mobilité étudiante africaine subsaharienne vers le Maroc.

Cependant, le Maroc a toujours tenu à entretenir des relations étroites avec l'Afrique subsaharienne² et continue de développer ces relations de coopération dans divers domaines, dont la coopération universitaire et scientifique.

¹ Campus France (2023). La mobilité étudiante dans le monde : Chiffres clés, In : <https://chiffrescles2023.campusfrance.org/chiffres-cles-2023-de-la-mobilite-etudiante-dans-le-monde>

² IRES, 2019.

La coopération universitaire et scientifique représente un élément clé dans les relations bilatérales et multilatérales du Maroc avec ses partenaires africains. Celles-ci offrent un terrain favorable aux échanges académiques, universitaires et scientifiques, et ce à travers la mise en place d'un cadre de partenariat stratégique, notamment via des accords et des conventions qui visent à promouvoir la coopération dans ces domaines.

La question de l'engagement du Maroc en faveur de la coopération universitaire et scientifique avec les pays africains revêt une importance cruciale pour ce pays qui vient de rejoindre la communauté africaine et l'Union Africaine en 2017 après 33 ans d'absence des instances africaines. Un retour qui traduit la volonté du pays à jouer pleinement les rôles qui lui incombent en tant qu'acteur politique et économique important sur la scène africaine.

La réintégration de cette haute instance africaine est le fruit d'un long processus de développement et de normalisation des relations bilatérales et multilatérales que le Maroc a entrepris avec plusieurs pays africains désireux d'instaurer des relations de développement durables et pérennes avec lui.

La politique de la « chaise vide » que le Maroc a longtemps adoptée, s'est avérée infructueuse et contradictoire avec ses intérêts vitaux en Afrique et avec les pays africains, qu'il a procédé à un revers de position stratégique pour s'imposer et se positionner en leader régional africain, et émerger comme acteur de développement et de partenariat régional dans le domaine universitaire et académique.

Afin d'y parvenir, le Maroc a œuvré à travers une diplomatie académique volontariste avec les pays africains, à servir et consolider sa position en tant qu'acteur majeur sur la scène académique régionale, notamment avec la mise en place d'une agence dédiée à la promotion de la coopération internationale à savoir « L'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) », créée en 1986 pour contribuer à renforcer la coopération internationale du Maroc et la promotion de la coopération Sud-Sud. Il s'agit pour l'agence de développer la coopération culturelle, scientifique, économique et technique entre le Maroc et les pays partenaires, la mise en œuvre des actions menées en partenariat avec les différents départements ministériels marocains et les partenaires nationaux concernés, et traduire les actions du Maroc en matière de coopération Sud-Sud.

L'AMCI agit en qualité d'acteur diplomatique en matière de coopération universitaire et scientifique susceptible d'exercer une influence politique continentale en Afrique subsaharienne. Elle participe au développement du capital humain, majoritairement africain, en facilitant leur intégration au sein des institutions publiques marocaines d'enseignement supérieur, soit environ 14.500 étudiants étrangers, dont 12.500 étudiants issus de 47 pays africains au titre de l'année académique 2019-2020³. De même, l'agence met à la disposition des étudiants internationaux du cycle supérieur, un nombre important de bourses, soit 12.000 étudiants étrangers au titre de l'année 2019-2020, dont 85% des étudiants africains sont boursiers.⁴

Afin de garder le contact avec les anciens étudiants, l'AMCI a mis en place une plateforme dénommée « Morocco Alumni »⁵ comme base de données assurant le suivi des lauréats des universités et institutions de l'enseignement supérieur au Maroc, constituée de cadres, leaders et futurs dirigeants.

³ AMCI.

⁴ Idem.

⁵ <https://www.moroccoalumni.ma/>

II. DE NOUVELLES FORMES DE COOPÉRATION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE CONTINENTALE SUBSAHARIENNE

Dans le cadre du renforcement de sa politique étrangère avec ses partenaires africains, le Maroc a mis en place plusieurs formes de coopération, et accorde un intérêt particulier au renforcement de ces relations et ce, compte tenu des intérêts stratégiques de ce continent sur les plans économiques et politiques, et les réelles perspectives de croissance dont il fait preuve.

Le renforcement de ces relations, qui représente un enjeu majeur pour le pays, le pousse à intégrer cette nouvelle dynamique continentale marquée par des tendances et initiatives notoires vers le développement économique et social, même si inégale pour un bon nombre de pays subsahariens.

Cette dynamique a connu ces dernières années, des avancées significatives, mais devrait ralentir à 2,5 % en 2023⁶ à cause de la montée des fragilités et des conflits, du changement climatique et l'incertitude économique mondiale persistante.

Cette régression est susceptible d'être surmontée et ouvrir « la voie à une croissance inclusive en investissant dans son potentiel humain »⁷. L'investissement dans le capital humain, dont celui des jeunes et des jeunes étudiants, ouvrirait la voie du continent en général et des pays africains subsahariens vers davantage de développement économique et social. Selon la même source, l'Afrique connaîtra « une augmentation nette prévue de 740 millions de personnes d'ici 2050 ». Dans les prochaines décennies, « 12 millions de jeunes » intégreront le marché du travail dans la région. Or le développement du capital humain, est tributaire d'une formation universitaire et académique capable de suivre cette dynamique de croissance.

Une aubaine pour plusieurs pays dont le Maroc, en quête de repositionnement et d'ancrage en matière de coopération continentale et régionale africaine, notamment académique et universitaire.

En effet, le Maroc a diversifié ses formes de coopération avec ses partenaires subsahariens et accorde un intérêt particulier et prioritaire dans le cadre de la diversification de ces formes de coopération, de façon à toucher plusieurs pays subsahariens, même les plus éloignés politiquement et géographiquement.

• Concept de Coopération Sud-Sud

Selon les Nations Unies⁸, la coopération Sud-Sud « fait référence à un cadre de collaboration politique, économique, social, culturel, environnemental et technique entre les pays », qui implique « deux ou plusieurs pays en développement ». Un effort pouvant se dérouler sur une « Base bilatérale, régionale, intra-régionale ou interrégionale », et dont les objectifs visent à mettre à la disposition des pays bénéficiaires, les ressources financières, techniques et les expertises nécessaires pour entreprendre et de promouvoir des projets de développement économique, social et humain. Elle repose principalement, sur un partage mutuel de ressources et d'expériences afin de réaliser les objectifs de développement souhaités.

⁶ La Banque Mondiale (2023). La Banque mondiale en Afrique, En ligne : consulté le 05 mars 2024.

<https://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/overview#:~:text=Cependant%2C%20la%20r%C3%A9gion%20est%20confront%C3%A9e,3%2C6%20%25%20en%202022>

⁷ Idem

⁸ <https://www.un.org/fr/observances/south-south-cooperation-day#:~:text=La%20coop%C3%A9ration%20Sud%2DSud%20fait,%2C%20r%C3%A9gionale%20intra%20r%C3%A9gionale%20ou%20interr%C3%A9gionale.>

Cette forme de coopération commence à prendre la forme de « Coopération triangulaire », qui se traduit par une intervention des pays donateurs traditionnels et des organisations internationales en faveur des pays bénéficiaires, des soutiens et interventions à caractère financier, économique, technique, transfert de technologie, éducatif et universitaire. Sous des formats diversifiés notamment, des projets de développement conjoints, de renforcement des capacités institutionnelles, d'échanges commerciaux, de projets d'investissement, de partage d'expertise et de connaissances, de bonnes pratiques et de transfert de technologies, de coopération culturelle et éducative.

Durant les dernières années, le Maroc a privilégié et a accentué cette forme de coopération qui constitue un élément clé de sa politique étrangère pour renforcer les liens avec ses partenaires africains subsahariens, et promouvoir un cadre de développement mutuel, solidaire et partenarial.

- **Coopération Sud-Sud académique et universitaire**

Cette forme de coopération, qui prend de plus en plus d'ampleur dans la sphère africaine subsaharienne, traduit un cadre de collaboration entre les institutions marocaines d'enseignement supérieur et de recherche qui visent la consolidation et le renforcement des capacités universitaire, académiques, éducatives, scientifiques et technologiques des partenaires africains subsahariens. Elle se manifeste généralement, par l'échange d'étudiants et de chercheurs, l'octroi de bourses d'études, le développement de programmes académiques et scientifiques, le développement de réseaux de recherches scientifiques et techniques, la formation continue et le développement des compétences professionnelles.

A la différence de la Coopération Nord-Sud, longtemps considérée comme une forme d'assistanat émanant des pays riches du nord vers les pays pauvres de la planète, la coopération Sud-Sud peut être considérée comme une émancipation de l'hégémonie des pays du Nord, qui imposent, à travers cette forme de coopération, des modèles de développement dirigistes et orientés vers l'aggravation de la dépendance des pays du Sud de l'assistance et des aides et sans issues d'indépendance économique aucunes.

On peut s'interroger si la Coopération Nord-Sud a pu, tout au long des dernières décennies, reconfigurer la situation économique et social de ces pays, avec des retombées probantes de développement durable et de réduction de la pauvreté et de lutte contre la vulnérabilité, ou au contraire, ce modèle de coopération ne peut à lui seul, prétendre résoudre les problèmes et les maux des économies de ces pays.

Le recours à la coopération afro-africaine pourrait-il constituer une alternative pour les pays africains de sortir de cette hégémonie des pays étrangers au continent africain dont, les pays occidentaux, la Chine, le Japon, la Turquie et autres...et prétendre à une véritable coopération et collaboration entre les pays africains, en dynamisant la concrétisation de cette coopération via des projets et programmes de développement, et promouvoir ainsi, le développement socio-économique, l'intégration régionale, la paix et la stabilité politique et militaire longtemps prônés par le Panafricanisme des années 1960.

Malgré la persistance des problèmes de sous-développement et de précarité dans plusieurs pays africains, nous assistons à l'émergence d'une coopération afro-africaine prometteuse marquée, entre autres, par une « Intégration régionale » en marche, une « Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) » en gestation, des « Partenariats Economiques et Commerciaux » fluctuants, une « Coopération académique, universitaire et culturelle » potentiellement, prometteuse pour mettre en place les jalons d'un développement économique et sociale africain durable.

A ce titre, le Maroc peut –compte tenu de la forte volonté politique exprimée par le Roi du Maroc, à « retrouver sa place naturelle »⁹ au sein de l' « Union Africaine » et ses multiples visites de plusieurs pays africains, et son engagement indéfectible à œuvrer en faveur du développement économique et social de l'Afrique– se positionner en leader régional et continental, mettant ses atouts économiques, sociaux, académiques et universitaires au profit des pays africains subsahariens.

III. DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ÉTUDIANTE

La question de la mobilité internationale étudiante a pris beaucoup d'importance et est devenue un phénomène de grande ampleur qui s'est accentué dans les années 1990 avec la mondialisation des économies et des sociétés¹⁰. Cette importance s'est traduite par une course de plusieurs pays de par le monde, à attirer le maximum d'étudiants étrangers au niveau de leurs universités, et s'est vite transformée en objet d'une compétition à l'échelle mondiale¹¹. L'attractivité des étudiants internationaux est le mot clé qui décrit cette situation, voire même, elle s'est imposée comme un des piliers de la politique d'influence de pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne sans oublier la France¹².

Campus France dans cette étude comparative parle de l'apparition de nouveaux acteurs qui s'affirment sur la scène internationale de l'enseignement supérieur, notamment des pays émergents, à l'instar de la Chine, qui font de l'éducation et de la recherche une priorité nationale et ambitionnent à leur tour, d'établir des universités de rang mondial et d'attirer les talents étrangers.

Le Maroc, à l'instar de ces pays émergents, a toujours accordé une priorité à la question de l'attractivité des étudiants étrangers au niveau de ses établissements universitaires, et plus particulièrement, les pays africains subsahariens et certains pays arabes et musulmans.

En effet, le Maroc qui a mis en place des accords bilatéraux avec ses voisins africains, en proposant des bourses d'études pour des étudiants africains d'origines diverses, permet à plusieurs étudiants venus de divers pays subsahariens, d'intégrer les universités et écoles de formation supérieure marocaines¹³.

La volonté du Maroc de développer ses relations politiques et économiques avec le continent africain, concrétisée par les différents accords et conventions de partenariat signés avec plusieurs pays africains, et plus particulièrement, son retour aux rangs de l'Union Africaine en 2017, constituerait pour le pays, le socle pour consolider sa présence en Afrique et son leadership continentale.

IV. DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE CONTINENTALE EN AFRIQUE

La mobilité en tant que mouvement ou déplacement des individus ou de groupes d'individus d'un espace géographique ou social à un autre, s'est vue adoptée dans le domaine académique pour désigner le déplacement des étudiants principalement, universitaire pour partir poursuivre leurs études supérieures au niveau d'un établissement d'enseignement supérieur d'un autre pays. Elle est entrante, quand le pays d'accueil est la destination des étudiants étrangers, dite mobilité internationale, ou

⁹ Extrait du discours du souverain marocain le 7 novembre 2016.

¹⁰ Campus France, 2013.

¹¹ Idem.

¹² Idem.

¹³ BERRIANE, 2009.

sortante quand les étudiants d'un pays décident d'aller poursuivre leurs études dans un autre pays.

Selon le glossaire de l'UNESCO¹⁴, la mobilité concerne la situation des « Étudiants en mobilité internationale » qui ont « physiquement traversé une frontière internationale entre deux pays dans le but de participer à des activités éducatives dans le pays de destination, où le pays de destination d'un étudiant donné est différent de son pays d'origine ». La dimension internationale de la mobilité nous interpelle dans sa dimension globale, alors que la « Mobilité continentale » nous concerne dans sa dimension géographique spécifique se rapportant au continent africain.

Le choix de cette nouvelle acceptation nous interpelle et fait allusion à la dimension afro-africaine de la coopération Sud-Sud tant souhaitée par les pays africains. Ladite « Mobilité étudiante continentale » en Afrique se réfère au déplacement des étudiants africains au niveau de plusieurs pays africains afin de poursuivre leurs études universitaires supérieures et développer leurs compétences.

Outre la dimension éducative de la mobilité continentale, celle-ci revêt d'autres dimensions telles la recherche d'opportunités professionnelles, les migrations économiques, le tourisme, les voyages d'affaires, les déplacements humanitaires et familiaux.

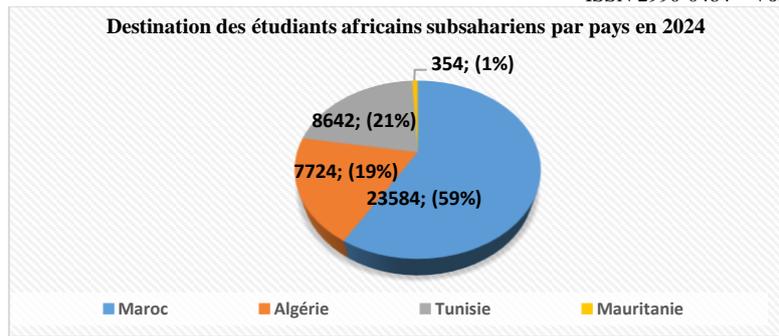
En fait, de nombreux facteurs sont à l'origine de la mobilité étudiante africaine subsaharienne vers plusieurs pays d'accueil. On dénote, l'attractivité de la politique éducative, la renommée des institutions universitaires, les infrastructures pédagogiques et éducatives, les offres de bourses d'études, les conditions de vie et d'installation après obtention des diplômes, les politiques migratoires, les perspectives professionnelles, la nature des relations politiques et des liens historiques et culturels.

V. LE MAGHREB COMME PÔLE D'ATTRACTIVITÉ DES ÉTUDIANTS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Au niveau du continent africain, le Maghreb constitue un pôle d'attraction pour de nombreux étudiants africains subsahariens, désireux de profiter des opportunités d'études supérieures et des infrastructures pédagogiques et éducatives, de la proximité géographique, du rapprochement linguistique et culturel et des liens historiques entre le Maghreb et les pays africains subsahariens.

Cependant, on dénote des disparités entre les pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie et Mauritanie) en matière d'attractivité des étudiants africains subsahariens. Selon l'Institut de Statistique de l'UNESCO (2024), le Maroc est la première destination de ces étudiants, avec un nombre total d'étudiants mobiles inscrits dans le pays d'accueil de 23.584, soit 59% du total d'étudiants mobiles. Pour la Tunisie, le nombre total d'étudiants mobiles inscrits dans le pays d'accueil est de 8.642, soit 21% du total d'étudiants mobiles. Quant à l'Algérie, le nombre total d'étudiants mobiles inscrits dans le pays d'accueil est de 7.724, soit 19% du total d'étudiants mobiles. La Mauritanie affiche un taux d'attractivité trop bas, avec un nombre total d'étudiants mobiles inscrits dans le pays d'accueil de 354, soit 1% du total d'étudiants mobiles.

¹⁴ <https://uis.unesco.org/fr/node/4789141>



Selon Campus France, « Parmi les 30.000 étudiants internationaux accueillis au Maghreb, 24.000 sont en provenance d'Afrique subsaharienne, soit 80% des effectifs, une augmentation de 34% en 5 ans »¹⁵. Les étudiants en mobilité dans la zone viennent principalement du Gabon, du Mali et de Côte d'Ivoire, soit un quart des effectifs de mobilité entrante au Maghreb¹⁶.

VI. LE MAROC COMME DESTINATION ACADÉMIQUE PRIVILÉGIÉE POUR LES ÉTUDIANTS AFRICAINS SUBSAHARIENS

Les liens de coopération entre le Maroc et les pays africains depuis l'aube de l'indépendance du pays, a eu un impact positif sur la mobilité des étudiants africains principalement, subsahariens vers le Maroc. « A l'aube de l'indépendance, le Maroc a entrepris l'instauration de rapports de coopération avec de nombreux pays africains. Les raisons de l'intérêt porté par notre pays à cette question découlent de considérations historiques, culturelles et géopolitiques »¹⁷.

Lesdits liens de coopération ont touché plusieurs secteurs d'activité et de domaines de développement notamment, l'agriculture, les transports, l'énergie et mines, la pêche maritime, l'habitat et l'urbanisme, la santé publique, les postes et télécommunications, l'enseignement primaire et secondaire, la formation professionnelle, et l'enseignement supérieur et formation des cadres.

Dans le même rapport du Ministère d'Etat Chargé de la Coopération (1982), on note l'importance accordée par le Maroc au renforcement des liens de coopération universitaire et académique et la formation des cadres avec le continent africain avec « Un effectif enregistré en 1981-1982 atteint plus de 2.300 étudiants, dont plus de 1 000 boursiers du gouvernement marocain ».

En comparaison avec les statistiques relatives aux effectifs des étudiants africains au Maroc qui est de 25 227 au titre de l'année universitaire 2023, on remarque l'évolution exponentielle et notoire de la présence étudiante africaine au Maroc. 42 ans alors, nous suffit pour enregistrer une évolution notoire approximative de 11 fois.

En effet, « le système marocain d'enseignement supérieur et de formation des cadres forme depuis longtemps déjà des candidats africains dans toutes les disciplines enseignées au Maroc », avec un intérêt porté à l'octroi de bourse du gouvernement marocain à ces étudiants. « Ces étudiants bénéficient généralement d'une bourse

¹⁵ Campus France (2023). Le Maghreb pôle d'attractivité des étudiants d'Afrique subsaharienne, Dynamique régionale, N°06. En Ligne : [chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://ressources.campusfrance.org/publications/dynamiques_regionales/fr/dynreg_maghreb_fr.pdf](https://ressources.campusfrance.org/publications/dynamiques_regionales/fr/dynreg_maghreb_fr.pdf)

¹⁶ Idem

¹⁷ Royaume du Maroc, Ministère d'Etat Chargé de la Coopération (1982). Expérience marocaine dans le domaine de la CTPD, En ligne : <http://archives.cnd.hcp.ma/uploads/news/018982.pdf>

d'études marocaine. Encore faut-il savoir que le Maroc a appliqué le même régime d'inscription et d'accès aux institutions universitaires marocaines, au même titre que les ressortissants marocains et sans ségrégation aucune. « Ils sont admis dans les facultés, écoles et instituts supérieurs dans les mêmes conditions que les ressortissants nationaux dans la limite d'un quota déterminé par l'établissement en question en égard à ses moyens pédagogiques ».

Le souci du Maroc de développer sa coopération avec les pays africains subsahariens en matière d'enseignement supérieur est tributaire de ses capacités d'accueil en termes d'établissements et universités, capables d'absorber les flux des demandes d'inscription exprimées par les partenaires africains. La montée en puissance durant ces dernières années et la création de nouvelles universités privées au Maroc, a permis au pays d'attirer des effectifs supplémentaires d'étudiants africains subsahariens. La concrétisation de cette condition corrobore les aspirations du système d'enseignement universitaire marocain formulées pendant les années 1980. « La création de nouveaux établissements universitaires à travers le pays aidera certainement à relancer la coopération dans ce domaine ».

En fait, pendant les deux dernières décennies, le tissu universitaire marocain s'est développé et s'est transformé rapidement, notamment avec la création de plusieurs structures d'enseignement supérieur publiques et l'ouverture sur la privatisation du secteur, répondant ainsi, à une forte demande nationale qu'internationale, notamment africaine subsaharienne.

Il y'a donc de constater que cette transformation est traduite par une diversité de l'offre marocaine avec notamment, un Enseignement Supérieur Public majoritaire, un Enseignement Supérieur en Partenariats Public-Privé en évolution et un Enseignement Supérieur Privé reconnu et soutenu par son adaptation aux normes et standards internationaux.

Pleinement conscient de la place de ce type de coopération dans l'ancrage à l'Afrique, le Maroc n'a cessé d'approfondir et de promouvoir son offre d'enseignement supérieur envers ses partenaires africains.

La mobilité continentale des étudiants africains subsahariens ayant débuté pendant les années 1960 et qui s'est développée pendant les années 1980, a connu une évolution notoire, qui a placé le Maroc comme pays d'accueil académique privilégié. Ce statut est le fruit d'une politique de développement du système éducatif universitaire qui lui a conféré cette place de choix pour les étudiants africains subsahariens désireux profiter d'un cadre d'éducation et d'apprentissage de qualité.

En effet, ladite politique repose sur de nombreux axes stratégiques ayant pour objectifs l'amélioration de la qualité de l'offre marocaine en matière d'enseignement supérieur, le renforcement de la recherche scientifique et l'innovation comme piliers de développement, de compétitivité et d'excellence académique. Il s'agit essentiellement, de l'amélioration et de la modernisation des programmes de formation académique, le renforcement des compétences des corps professoraux et administratifs, le déploiement de nouveaux modes de gouvernance pédagogique, et l'introduction de démarches et d'outils pédagogiques digitaux et innovants.

Un des axes majeurs de cette politique réside dans le développement de la recherche scientifique et l'innovation technologique et pédagogique des établissements de formation universitaire marocaine. Les résultats de cette dynamique de recherche scientifique devraient permettre aux enseignants-chercheurs marocains de se positionner à l'échelle internationale à travers les publications et les projets de recherche en mesure

de conférer aux universités marocaines, la renommée et la place qu'elles devraient mériter.

Par ailleurs, l'ouverture de l'université marocaine et son adaptation aux normes internationales ne peut se réaliser sans la présence d'un cadre de coopération internationale adéquat aux aspirations et aux orientations de mise à niveau et de conformité avec les standards internationaux en matière d'enseignement supérieur.

La politique de renforcement et de diversification des partenariats à l'échelle mondiale, et l'encouragement de la mobilité des étudiants et des enseignants marocains, ont eu un impact positif sur l'adaptation des programmes de formation aux standards et normes internationales, et aux méthodes d'enseignement avec l'intégration de nouvelles méthodes d'enseignement innovantes, comme l'usage des technologies de l'information et de la communication, l'apprentissage actif, l'introduction de l'approche par compétences dans l'enseignement.

Effectivement, le développement des compétences des étudiants s'avère primordial pour promouvoir leurs esprits entrepreneuriaux, en soutenant la mise en place de centres d'innovation, d'entrepreneuriat et d'incubation, et participer ainsi, à répondre aux besoins du marché d'emploi et aux exigences du tissu économique relatives aux profils adéquats et aux compétences professionnelles appropriées, afin d'assurer leur employabilité et leur positionnement sur le marché du travail.

De même, la politique de développement du système éducatif universitaire en question, a misé sur l'importance de l'octroi des bourses d'études aussi bien au profit des ressortissants marocains qu'étrangers, principalement africains subsahariens.

Si le Maroc a connu une tendance croissante en matière de flux des étudiants africains subsahariens, c'est grâce à plusieurs facteurs qui ont facilité la mobilité continentale des étudiants, principalement, l'implication considérable du Maroc dans le développement de la coopération et des partenariats avec les pays africains subsahariens. On dénote 1 000 étudiants subsahariens en 1994, 10.000 en 2006¹⁸, des chiffres incomparables à celui de 2023, qui est de 25 227 étudiants¹⁹.

On se demande alors, pourquoi le Maroc accorde-t-il autant d'importance à la question de l'attraction des étudiants internationaux ?

Cette question est étroitement liée au retour du Maroc à l'Union Africaine. Il vise à défendre ses intérêts politiques et économiques, renforcer sa position au sein de la communauté africaine et consolider son rôle d'acteur majeur de développement au niveau du continent africain. La coopération régionale et continentale s'avère la clé de voute pour un leadership économique régional et continental, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités économiques et commerciales. Celles-ci passent forcément, par une coopération universitaire et académique particulière au niveau régional et continental de l'Afrique, afin de participer à renforcer le rayonnement scientifique et culturel du pays, concrétiser son engagement effectif et pratique à consolider les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité entre les peuples, contribuer également, à renforcer l'ouverture du système national d'enseignement supérieur marocain à son environnement régional, continental et international, et à garantir sa présence et sa compétitivité au sein de systèmes similaires à l'échelle mondiale²⁰.

¹⁸ BERRIANE, 2007.

¹⁹ Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, 2024

²⁰ Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (2023). Plan d'Accélération de la Transformation du Système d'Enseignement Supérieur, de Recherche Scientifique et d'Innovation (PACTE ESRI 2030).

Cette nouvelle vision de développement et de transformation du système d'enseignement supérieur marocain se réfère et se base sur les orientations stratégiques de la « Constitution du Royaume du Maroc », les discours du Souverain marocain, le Nouveau Modèle de Développement et le Programme du Gouvernement actuel²¹.

Si le Maroc a émergé comme une destination académique pour de nombreux étudiants subsahariens en quête d'une éducation de qualité, c'est par ce qu'elle représente la profonde conviction du pays pour être au service du continent africain et participer à son développement économique et social.

A travers cette dissertation, nous essayons d'explorer les raisons de cette tendance croissante de la présence étudiante africaine subsaharienne au Maroc, les atouts offerts par le système d'enseignement supérieur marocain, et les avantages mutuels que cette coopération apporte au Maroc et aux étudiants africains subsahariens.

VII. AVANTAGES DU MAROC EN TANT QUE DESTINATION ACADÉMIQUE

L'attractivité du Maroc en tant que destination de choix des étudiants africains subsahariens n'est plus à démontrer. A croire l'évolution exponentielle des effectifs de ces étudiants au Maroc, on enregistre 21 201 étudiants au titre de l'année universitaire 2023, contre 2300 étudiants en 1981.

En fait, plusieurs facteurs sont à l'origine de cette évolution remarquable, qui traduit la dynamique économique et sociale que connaît le pays en matière d'infrastructures nécessaires et des grands chantiers qui structurent le développement du pays.

Malgré les chocs que le Maroc a connu durant ces quatre dernières années, dont les répercussions du Covid'19, une sécheresse aiguë, un ralentissement observé à cause de la situation économique mondiale et de la hausse des prix internationaux des produits de base, et le dernier séisme qui a frappé la province d'Al Haouz le 8 septembre 2023, causant des pertes humaines énormes et des dégâts matériels dévastateurs, le Maroc est resté engagé à surmonter ces obstacles, préserver ses équilibres macroéconomiques, pour soutenir son modèle de croissance et renforcer son capital humain, via un accès universel aux soins de santé et à la protection sociale aux soins et un système éducatif de qualité (...) ²², et pas des moindres, la stabilité politique est le facteur clé de son attractivité en tant que destination académique.

VIII. ATOUTS DU MAROC EN TANT QUE DESTINATION ACADÉMIQUE

Si le Maroc a choisi la voie de l'intégration africaine et son engagement envers le développement du continent africain à travers plusieurs initiatives, c'est par ce qu'il cherche à renforcer ses liens politiques, économiques et culturels avec les pays africains. Il s'agit du retour à l'« Union Africaine » en 2017, ce qui représente une étape importante dans le renforcement de la coopération régionale et continentale qui ouvre la voie à des partenariats économiques stratégiques avec de nombreux pays africains dans divers secteurs d'activité, entre autres, l'agriculture, l'énergie, les infrastructures, les télécommunications, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

²¹ Gouvernement nommé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le vendredi 10 septembre 2021, dirigé par M. Aziz Akhannouch, Chef du gouvernement. <https://www.cg.gov.ma/fr>

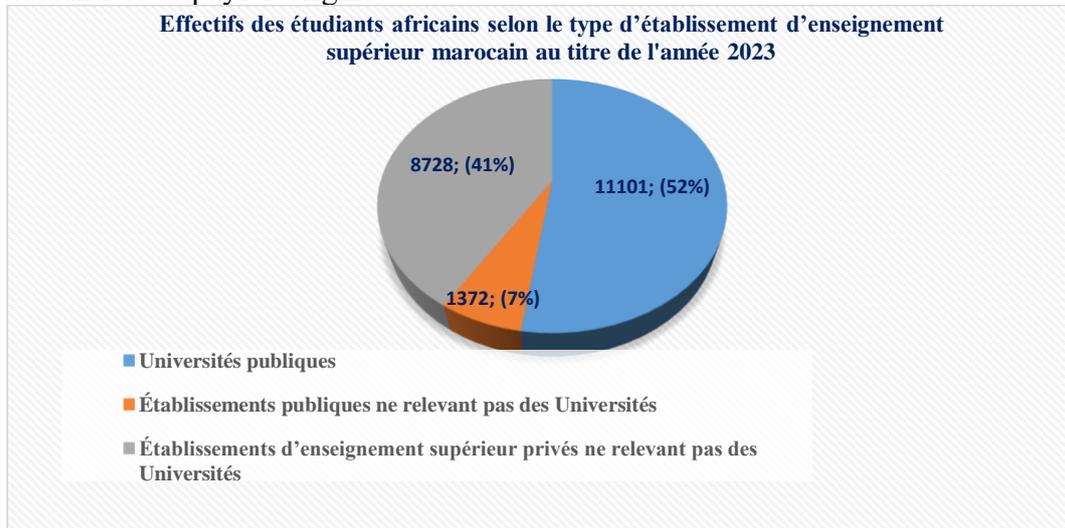
²² En ligne : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/morocco/overview>

La coopération économique du Maroc ne peut avoir lieu sans une stabilité politique et sécuritaire et de lutte contre le terrorisme, la criminalité transcontinentale et la migration irrégulière, garante d'une fluidification des échanges commerciaux, des investissements et de lancement de projets de développement durable avec les pays africains.

Un autre axe sur lequel se base cette dynamique de coopération avec les pays africains, est celui lié à la coopération culturelle et éducative qui permet de faciliter les échanges d'étudiants, à travers les programmes de mobilité et d'octroi des bourses d'études, et les programmes d'échange culturel devenus un axe clé de la politique et du soft-power marocain en Afrique.

Afin de parvenir à concrétiser cette politique volontariste envers la coopération avec les pays africains, le Maroc mobilise d'énormes atouts dans sa quête à devenir la destination académique par excellence.

Cette montée en puissance du Maroc sur la scène africaine en matière d'attractivité étudiante africaine subsaharienne se manifeste par le nombre croissant des étudiants étrangers au Maroc, principalement africains subsahariens en nombre d'étudiants et de pays d'origine.

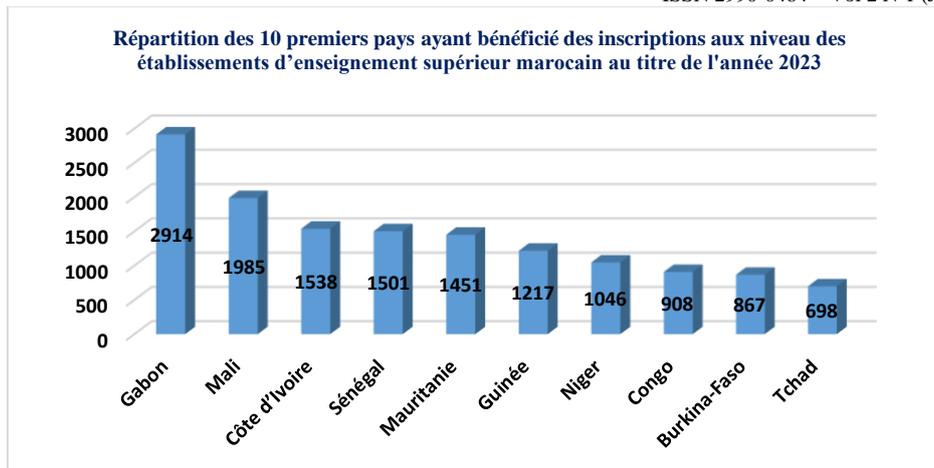


Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation marocain

IX. PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS AFRICAINS SUBSAHARIENS

Selon la dernière « Situation des étudiants africains au niveau des universités marocaines »²³, le Gabon occupe la première place en termes d'étudiants inscrits au niveau des universités marocaines au titre de l'année universitaire 2023 avec 2.914 étudiants, suivi du Mali (1.985) et du Tchad (1.538).

²³ Note en langue arabe émanant du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRI), 2024.



Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation marocain

Nous avons cherché à travers cette dissertation explorer les atouts spécifiques du Maroc en tant que pays d'accueil académique et examiner les raisons qui motivent les étudiants africains subsahariens pour choisir le Maroc pour y poursuivre leurs études supérieures.

On note, la croissance constante des effectifs des étudiants africains subsahariens au niveau des universités et des établissements d'enseignement supérieur au Maroc, ce qui reflète clairement l'engagement profond du pays à renforcer les relations de coopération avec ses partenaires africains.

Au plus haut rang de l'Etat marocain, cette question est prise avec beaucoup de considération et d'intérêt « ... Nos écoles, nos universités et nos établissements de formation professionnelle ont besoin, au même titre que nos économies respectives, d'une relance robuste... Garantir l'éducation, accélérer la formation et l'employabilité de notre jeunesse, promouvoir la culture, ordonner la migration et la mobilité constituent l'enjeu du Partenariat entre l'Union Africaine et l'Union Européenne... ».²⁴

Cet engagement est clairement exprimé au niveau du « Nouveau Modèle de Développement »²⁵ tracé pour le Maroc qui veut « devenir un pôle de formation supérieure et de recherche, attractif pour les étudiants marocains, de la région et du continent, à travers un nombre d'établissements de renom ». L'attractivité dont il est question est tributaire de l'« émergence d'une nouvelle génération d'universités, opérant selon les critères d'excellence, avec des modes de gouvernance rénovés, assortis de moyens adéquats pour accomplir leurs missions ».

Conscient de l'importance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le Maroc considère ce domaine comme cruciale pour stimuler sa croissance économique, promouvoir son développement économique et social et renforcer sa compétitivité sur la scène africaine et mondiale.

Toujours selon ledit modèle, l'attractivité du Maroc dans le domaine de l'enseignement supérieur est liée aussi à l'adoption de nouvelles méthodes pédagogiques centrées sur le renforcement des compétences de l'étudiant, autant

²⁴ Extrait du Discours du ROI MOHAMMED VI, adressé au 6ème sommet « Union Européenne - Union Africaine », 18 février 2022.

²⁵ Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (2021). Le nouveau modèle de développement : Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous (Rapport General), Rabat.

scientifiques et techniques que transversales et comportementales, et ce, dans le but d'être « capables d'attirer aussi les meilleurs étudiants de la région et du continent ».

Pour relever les défis et réussir le pari de l'attractivité étudiante africaine et la formation et le développement des ressources humaines supérieures des pays africains partenaires, le ministère de tutelle²⁶ en coordination avec l'AMCI²⁷, a mis en place une nouvelle version de la Plateforme de gestion des demandes d'inscription des étudiants étrangers dans les établissements marocains universitaires²⁸, pour gérer toutes les étapes d'inscription et faciliter la coordination et la communication entre toutes les parties concernées par ce processus couvrant plus de 250 points de contact²⁹.

Cette opération a permis de recevoir 7.812 demandes d'inscription qui concernent 5.470 étudiants internationaux. En outre, 4.925 demandes ont été accordées aux étudiants émanant de 78 pays, dont la plupart d'entre eux est originaires du continent africain.

Les nouvelles dispositions de la tutelle traduisent en effet, les orientations de la nouvelle stratégie « Plan National d'Accélération de la Transformation de l'Écosystème de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation³⁰.

X. MOTIVATIONS DES ÉTUDIANTS AFRICAINS SUBSAHARIENS POUR CHOISIR LE MAROC COMME DESTINATION ACADÉMIQUE

Comme nous l'avons déjà cité, les efforts déployés par le Maroc en créant les conditions d'accueil nécessaires, les moyens et les infrastructures pédagogiques et éducatives ont permis au Maroc de devenir une destination académique de choix pour les étudiants africains subsahariens.

« Smart Africa Student, 2024 »³¹, énumère « 7 raisons de choisir le Maroc comme pays de destination pour vos études » liées essentiellement, à la culture et l'hospitalité du pays, de sa position comme deuxième destination continentale des étudiants subsahariens, le classement et la qualité de l'enseignement dispensé par les universités et écoles marocaines, lieu de rencontre d'étudiants de différentes origines, les coûts de scolarisation et de vie au Maroc, la double diplomation internationale et enfin, les opportunités d'emploi post diplomation qu'offre le Maroc comme hub continental reliant l'Afrique à l'Europe.

Campus France dans son rapport « Les grandes tendances de la mobilité étudiante au Maghreb »³², met en avant la gratuité de l'enseignement supérieur au Maroc, de sa couverture géographique et son internationalisation grâce aux « nombreux programmes de coopération universitaire et scientifique bilatéraux et multilatéraux ».

L'organisme universitaire français, au lieu de se focaliser sur les efforts déployés par les autorités universitaires et pédagogiques marocaines, s'est mis à présenter des

²⁶ Ministère marocain de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRI, 2023).

²⁷ Agence Marocaine de Coopération Internationale, Ministère des Affaires Etrangères de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger.

²⁸ <https://e-cooperation.enssup.gov.ma/>

²⁹ MESRI, 2023.

³⁰ PACTE ESRI, 2030.

³¹ Plateforme d'orientation, de conseil, de coaching et d'accompagnement dédiée aux étudiants africains. <https://smartstudent.africa/>

³² Les grandes tendances de la mobilité étudiante au Maghreb; N°06, novembre 2023 chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://ressources.campusfrance.org/publications/dynamiques_regionales/fr/dynreg_maghreb_fr.pdf

contresens du type « augmentation massive du nombre d'étudiants, le taux d'encadrement pédagogique en deçà des normes internationales, la pénurie de professeurs... le retard dont souffre la communauté universitaire en matière d'utilisation des outils numériques pour l'enseignement ». Dans le domaine linguistique, ledit rapport continue de croire que le français est la seule langue étrangère utilisée en exclusivité dans l'enseignement des disciplines scientifiques au Maroc. « Au Maroc, le contexte actuel tend à repositionner le français comme une langue essentielle dans la communication scientifique ». Une position contredite par le « Nouveau Modèle de Développement » qui met l'accent sur le regain d'intérêt des étudiants marocains pour l'anglais plutôt que le français. « La nouvelle génération de doctorants doit porter en son sein les meilleurs étudiants de la nation qui, en plus de leur discipline scientifique, doivent être formés aux métiers et outils de la pédagogie et de l'enseignement ainsi qu'aux langues étrangères, en particulier l'anglais³³.

Si la question linguistique se pose aujourd'hui avec acuité dans les milieux sociaux et universitaires au Maroc, c'est parce qu'un grand changement de paradigme est en train de s'opérer au profit des nouveaux standards internationaux se basant principalement sur l'anglais comme langue d'enseignement et de recherche scientifique universelle. Il faut toutefois, considérer ce paramètre avec modération, puis la situation linguistique au Maroc et en particulier chez les jeunes étudiants, se présente autrement. « Dans l'absolu, la langue d'enseignement principale préférée des étudiants est l'arabe (44,4%) suivie de très près par le français (41,6%). La langue anglaise vient en 3ème position avec 12,5%. Autre fait intéressant, les filles semblent accorder plus d'importance au français que les garçons (45,4% versus 38%) et moins d'importance à l'arabe (41,3% versus 47,3%) »³⁴.

Ce changement volontariste d'orientation linguistique vers la langue anglaise, serait à notre sens, un des facteurs d'attractivité des étudiants africains subsahariens vers les établissements universitaires marocains cherchant à s'aligner aux standards internationaux, et une manière d'offrir des programmes adaptés et l'accès à des ressources en langue anglaise, tout en préservant l'environnement linguistique bilingue ou trilingue en place. Le but, étant d'assurer une internationalisation du système éducatif marocain et de renforcer son attractivité comme pays d'accueil académique pour les étudiants africains subsahariens.

Outre l'élément linguistique, d'autres facteurs sont considérés comme sources d'attractivité et de choix du Maroc comme destination académique. Il s'agit notamment de la qualité de l'offre d'enseignement marocain et sa diversité en termes de disciplines et de programmes dispensés par les institutions universitaires marocaines allant des sciences exactes, sciences humaines, sciences économiques, sciences juridiques, management, littérature et arts, technologies et technologies de l'information et de la communication.

Pratiquement, toutes les disciplines dispensées à l'échelon international sont proposées par le système éducatif marocain, ce qui offre aux étudiants africains une variété de choix et d'orientations académiques.

L'offre pédagogique est fortement liée à l'offre de recherche scientifique, puis que le Maroc propose de nombreuses opportunités de recherche dans divers domaines, et avec des programmes de recherche intéressants et des collaborations internationales,

³³ Commission Spéciale sur le Modèle de Développement, 2021.

³⁴ Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique. (2020). Les étudiants et la vie universitaire, Enquête nationale, les étudiants et la vie universitaire.

couplées à des offres de bourses de recherche avantageuses pour les étudiants africains subsahariens.

Effectivement, ces atouts sont fortement renforcés par la diversité culturelle dont jouit le Maroc, et dont les sources d'inspirations sont fortement ancrées dans l'héritage africain, amazigh, arabe et musulman.

Ce rapprochement culturel est conforté par le rapprochement géographique du pays situé à la croisée des chemins de l'Afrique au sud, vers l'Europe au nord et le Moyen-Orient vers l'est, qui confère aux étudiants africains subsahariens, une facilité de mouvement et de déplacement vers Maroc, considéré comme pays relativement abordable en termes de coûts de la vie, comparés, à d'autres destinations occidentales comme l'Europe, dont les conditions d'accès et d'installation se durcissent de plus en plus.

S'ajoute à cela, les perspectives de carrière variées qui s'ouvrent aux étudiants africains au Maroc et qui dépendent de leurs domaines d'études, leurs compétences acquises et les exigences du marché marocain notamment dans le secteur privé et celui de l'entrepreneuriat.

La question de la mobilité entrante et de l'attractivité des étudiants africains subsahariens est appréhendée par le grand soin de la part du Maroc. Sa politique migratoire et sa diplomatie éducative envers ses partenaires africains, constitue un des axes essentiels de sa politique étrangère qui vise à renforcer les liens avec les pays africains à travers la coopération dans les domaines de l'éducation, la formation et le développement des compétences de ses partenaires africains. Celle-ci reflète parfaitement, l'engagement du pays envers la croissance du continent africain et traduit sa volonté de concrétiser ces engagements sur le terrain dans le cadre de la coopération Sud-Sud notamment, dans le domaine de l'éducation et de la formation universitaire.

L'investissement dans l'élément humain demeure crucial pour le continent africain qui connaîtra au cours des trois prochaines décennies,... l'augmentation la plus rapide de la population en âge de travailler de toutes les régions, avec une augmentation nette prévue de 740 millions de personnes d'ici 2050³⁵. Une opportunité pour plusieurs pays africains dont le Maroc, d'investir davantage dans l'éducation, la formation et le développement des compétences qui jouent « un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités³⁶.

CONCLUSION

Au terme de ce cette réflexion, nous pouvons noter que le Maroc a beaucoup avancé dans la concrétisation de sa vision prospective pour l'avenir du continent africain. Un continent qui ne doit plus compter sur les autres, mais plutôt sur ses propres ressources, principalement humaines pour aller de l'avant et participer au développement économique et sociale durable. En effet, eu égard des contraintes qui persistent encore, notamment politiques et sécuritaires, la coopération afro-africaine du continent en général, réside dans le développement de la coopération académique et universitaire qui représente un axe important de ladite vision.

Compte tenu des avancées notoires réalisées en matière de coopération académique et universitaire avec plusieurs pays africains subsahariens, et des atouts

³⁵Banque Mondiale, 2023

<https://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/overview#:~:text=Cependant%2C%20la%20r%C3%A9gion%20est%20confront%C3%A9e,3%2C6%20%25%20en%202022.>

³⁶ Banque Mondiale, 2023.

dont il dispose en termes de qualité de son système d'enseignement supérieur, de la diversification de son offre de formation et de programmes dispensés, sa politique migratoire, son rapprochement géographique et culturel avec ses partenaires africains subsahariens, les opportunités professionnelles qui s'offrent aux étudiants africains subsahariens, le Maroc tente de « S'ériger en hub régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation »³⁷.

En fait, la mobilité étudiante continentale des étudiants africains et l'attractivité du Maroc en tant que pays d'accueil académique même si prometteuse, demeure intimement liée à sa capacité de résilience et d'adaptation à la concurrence internationale en la matière, et de sa disposition à développer son potentiel éducatif et académique en termes de programmes de coopération et d'échange avec les pays africains, le renforcement de ses infrastructures éducatives, le développement de l'utilisation des technologies éducatives, la modernisation des cursus de formation selon les standards internationaux, et ce afin d'améliorer la qualité et l'attractivité de son système éducatif universitaire.

A signaler enfin, que la présente réflexion sur la thématique de « La mobilité continentale des étudiants africains : le Maroc comme pays d'accueil académique » manque de beaucoup d'éléments d'analyse, de données et de statistiques, malheureusement, non disponibles, sinon difficiles d'accès. Les principales sources d'information y afférentes (Site internet institutionnelles du ministère marocain de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger et l'AMCI) ne nous ont pas permis d'avancer davantage dans notre recherche.

La disponibilité des données et informations aurait pu nous permettre d'approfondir la réflexion sur des variables et des indicateurs probants sur la situation des étudiants africains subsahariens au Maroc, notamment, les disciplines d'études, la répartition géographique au Maroc, les universités et les établissements d'enseignement supérieur choisis, la situation post-études au Maroc (Retour dans leurs pays, installation au Maroc, départ vers d'autres pays notamment occidentaux, ...).

On pourrait quand même, avancer que le Maroc est réellement décidé à devenir un pays d'accueil académique de premiers rangs au même titre que plusieurs pays majoritairement occidentaux. Laouali et Meyer confirmaient que le « Maroc est bien devenu, de manière significative, un pays d'accueil d'étudiants. Certes, sa part reste modeste à l'échelle mondiale, mais elle est importante au niveau régional. Surtout, elle reflète une tendance à la diversification et à la complexification des flux migratoires liés à l'enseignement supérieur »³⁸.

Malgré toutes les contraintes économiques, le Maroc a pu réaliser d'énormes progrès dans le domaine de l'enseignement supérieur. Selon le ministère de tutelle, 7 universités marocaines ont été classées parmi les 1.500 meilleures universités appartenant à 104 pays, sur un total de 25.000 universités dans le monde³⁹. Un classement qui place le Maroc au quatrième rang en termes de nombre d'universités classées aux niveau africain et arabe.

³⁷ Commission Spéciale sur le Modèle de Développement, 2021.

³⁸ LAOUALI, M., S. & MEYER, J. (2012). Le Maroc, pays d'accueil d'étudiants étrangers. *Hommes & Migrations*, 1300, 114-123. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.931>

³⁹ Selon les résultats du classement international "The Times Higher Education World University Rankings 2023".

BIBLIOGRAPHIE

Africa Center for Strategic Studies (2022). *African Migration Trends to Watch in 2023*. En ligne: Disponible: https://reliefweb.int/report/world/african-migration-trends-watch-2023?gad_source=1&gclid=EAIaIQobChMIInrCZwdD7hAMV2UJBAh3iqQ3tEAAYA SAAEgKrUfD_BwE

Africa Growth Initiative Foresight (2020). *Foresight Africa top priorities for the continent 2020-2030*. En ligne, disponible: <https://www.brookings.edu/articles/foresight-africa-top-priorities-for-the-continent-in-2020/>

BELKADI, Ahmed et CHAREF, Mohamed (2009). « Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public et privé marocain », dans S. Mazzella (dir.), *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Paris, Karthala/IRMC, p. 243-255.

Campus France (2023). « Les grandes tendances de la mobilité étudiante au Maghreb »; N°06, chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://ressources.campusfrance.org/publications/dynamiques_regionales/fr/dynreg_maghreb_fr.pdf

Campus France (2023). « Le Maghreb pôle d'attractivité des étudiants d'Afrique subsaharienne, Dynamique régionale », N°06. En Ligne : chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://ressources.campusfrance.org/publications/dynamiques_regionales/fr/dynreg_maghreb_fr.pdf

Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (2021). *Le nouveau modèle de développement : Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous* (Rapport General), Rabat.

Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique. (2020). « Les étudiants et la vie universitaire ». *Enquête nationale, les étudiants et la vie universitaire*.

ENDRIZZI, Laure (2010). « La mobilité étudiante, entre mythe et réalité ». En ligne, disponible : <https://hal.science/halshs-00473752>

EYEBIYI, Elieth et al. (2014). « Introduction : Observer les mobilités étudiantes Sud-Sud dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur ». In : Observer les mobilités étudiantes Sud-Sud, *Cahiers de la Recherche sur l'Education et les Savoirs*.

GOLDSCHMIDT, Élie. (2003). « Etudiants et migrants congolais au Maroc : politiques d'accueil et stratégies migratoires ». In : Laurence Marfaing éd., *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine: Un espace en constante mutation* (pp. 149-171). Paris: Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.marfa.2003.01.0149>

Haut-Commissariat au Plan (2022). « A combien s'élèvent les dépenses des ménages pour la scolarisation de leurs enfants ? », In. *Les Brefs du Plan*, Rabat.

IBAAQUIL, Larbi (2000). « Les diplômés marocains de l'enseignement supérieur : une mobilité sociale en panne ? », In : Geisser V. (dir.), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs*, Paris, CNRS Éditions.

INFANTINO, Federica (2011). « Les mondes des étudiants subsahariens au Maroc ». In : Michel Peraldi éd., *D'une Afrique à l'autre: Migrations subsahariennes au Maroc* (pp. 101-120). Paris: Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.peral.2011.02.0101>

IRES, (2015). Comment faire du Maroc un hub régional en matière de recherche scientifique et d'innovation ?

KOURLANI, El Bachir et BENCHEKROUN, Mohammed Nabil. (2021). *La flexibilisation de l'enseignement supérieur au Maroc : Analyse du présent et réflexions pour l'avenir*, UNESCO, En ligne : Disponible : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000378005>

La Banque Mondiale (2023). *La Banque mondiale en Afrique*, En ligne : consulté le 05 mars 2024 : <https://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/overview#:~:text=Cependant%2C%20la%20r%C3%A9gion%20est%20confront%C3%A9e,3%2C6%20%25%20en%202022>

LAOUALI, Souley Mahamadou et MEYER, Jean-Baptiste (2012). « Le Maroc, pays d'accueil d'étudiants étrangers ». *Hommes & Migrations*, 1300, 114-123. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.931>

MACHART, Régis et al. (2012). *Les nouveaux enjeux des mobilités et migrations académiques*. L'Harmattan, Paris.

MELLAKH, Kamal (2000). « L'expansion scolaire et universitaire au Maroc : aspects et enjeux », in Geisser V. (dir.), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs*, Paris, Éd. du CNRS.

NIANDOU, Touré. (2015). « Les étudiants subsahariens, nouveaux portraits de la présence étrangère au Maroc : l'exemple des Maliens de Fès ». In : *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales* [en ligne]. Rabat : Centre Jacques-Berque, (généré le 16 mars 2024). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cjb/899>>.

PELLEGRINI, Chloé et al. (2020). *L'enseignement supérieur au Maroc : Etat des lieux et comparaison public/privé*. [Rapport de recherche] Working Paper du Ceped #46, Centre Population et Développement.

PLUMELLE, Bernadette (2022). « Les mobilités internationales dans l'enseignement supérieur, In : *Revue internationale d'éducation de Sèvres* ». En ligne : disponible : <http://journals.openedition.org/ries/13156>

Royaume du Maroc, Ministère d'Etat Chargé de la Coopération (1982). *Expérience marocaine dans le domaine de la CTPD*, En ligne : <http://archives.cnd.hcp.ma/uploads/news/018982.pdf>

Royaume du Maroc, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (2023). *Plan d'Accélération de la Transformation du Système d'Enseignement Supérieur, de Recherche Scientifique et d'Innovation (PACTE ESRI 2030)*.

WIPPEL, Steffen (2003). « Le renouveau des relations marocaines avec l'Afrique subsaharienne : la formation d'un espace économique transsaharien ? ». In : Laurence Marfaing éd., *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine: Un espace en constante mutation* (pp. 27-60). Paris: Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.marfa.2003.01.0027>